



CC rurales de l'Entre-Deux-Mers (Siren : 200069599)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sauveterre-de-Guyenne
Arrondissement	Langon
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Yves D'AMECOURT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4-6 rue des Martyrs de la Résistance et de la Déportation
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33540 SAUVETERRE DE GUYENNE
Téléphone	05 56 71 81 76
Fax	05 56 71 89 01
Courriel	ccpsdg@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 843
Densité moyenne	37,64

Périmètre

Nombre total de communes membres : 51

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Arbis (213300080)	282
33	Baigneaux (213300254)	414
33	Bellebat (213300437)	237
33	Bellefond (213300445)	233
33	Blasimon (213300577)	924
33	Cantois (213300924)	239
33	Castelmoron-d'Albret (213301039)	52
33	Castelviel (213301054)	220
33	Caumont (213301120)	157
33	Cazaugitat (213301179)	247
33	Cessac (213301211)	191
33	Cleyrac (213301294)	161
33	Coirac (213301310)	212
33	Courpiac (213301351)	123
33	Cours-de-Monégur (213301369)	287
33	Coutures (213301393)	103
33	Daubèze (213301492)	150
33	Dieulivol (213301500)	329
33	Faleyras (213301633)	416
33	Frontenac (213301757)	767
33	Gornac (213301898)	425
33	Ladaux (213302151)	201
33	Landerrouet-sur-Ségur (213302243)	97
33	Le Puy (213303456)	394
33	Lugasson (213302581)	303
33	Martres (213302755)	123
33	Mauriac (213302789)	261
33	Mesterrieux (213302839)	213
33	Montignac (213302920)	161
33	Mourens (213302995)	394
33	Neuffons (213303043)	163
33	Rimons (213303530)	198
33	Romagne (213303589)	464
33	Saint-Antoine-du-Queyret (213303720)	70
33	Saint-Brice (213303795)	323
33	Sainte-Gemme (213304041)	210
33	Saint-Félix-de-Foncaude (213303993)	309
33	Saint-Ferme (213304009)	368
33	Saint-Genis-du-Bois (213304090)	95

33	Saint-Hilaire-du-Bois (213304199)	73
33	Saint-Laurent-du-Bois (213304272)	267
33	Saint-Martin-de-Lerm (213304439)	138
33	Saint-Martin-du-Puy (213304462)	197
33	Saint-Pierre-de-Bat (213304645)	324
33	Saint-Sulpice-de-Guilleragues (213304819)	228
33	Saint-Sulpice-de-Pommiers (213304827)	237
33	Sauveterre-de-Guyenne (213305063)	1 829
33	Soullignac (213305154)	442
33	Soussac (213305162)	189
33	Taillecavat (213305204)	330
33	Targon (213305238)	2 073

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les nuisances sonores <i>Toutes action contribuant à la lutte contre le bruit.</i> - Autres actions environnementales <i>compétence facultative : - Entretien des chemins de randonnées inscrits au schéma départemental non accessibles aux engins mécaniques</i>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités sanitaires <i>- Construction d'un bâtiment à Targon destiné à des professionnels de santé regroupés en Maison de Santé Pluridisciplinaire (sur le périmètre de l'ancienne CC du canton de Targon).</i> - Action sociale <i>- Groupe optionnel : Action sociale d'intérêt communautaire (cf. définition de l'intérêt communautaire). - Compétence facultative : Service à la population (sur le périmètre de l'ancienne CC du canton de Targon) : - Création, gestion, entretien de crèches, centres de loisirs sans hébergement, multi accueil, relais assistantes maternelles, points rencontres jeunes dans le cadre des contrats signés avec la Caisse d'Allocations Familiales. - Participation financière sous forme de subvention de fonctionnement au réseau d'aide mandataire CADA (Club Amis Des Anciens) - Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans par le conventionnement avec la mission locale existante</i>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités culturelles ou socioculturelles <i>Compétence facultative : - Coordination des actions initiées par les bibliothèques du territoire - Soutien aux activités sportives et culturelles - Coordination des actions inter associatives</i> - Activités sportives <i>*Compétence facultative : Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire (sur le périmètre de l'ancienne CC du Sauveterrois) : - Soutien aux associations sportives qui accueillent des jeunes jusqu'à 17 ans révolus résidents sur le territoire du Sauveterrois - Aide à la coordination des actions inter-associatives au niveau de la CC dans le domaine du sport et à l'organisation de manifestations sportives à l'échelle du territoire *Compétence facultative Politiques culturelle et sportive Sur le périmètre de l'ancienne CC du Sauveterrois : - Soutien aux associations culturelles qui accueillent des jeunes jusqu'à 17 ans révolus résidents sur le territoire du Sauveterrois - Coordination des actions initiées par les bibliothèques du territoire - Aide à la coordination des actions inter-associatives au niveau de la CC dans le domaine de la culture, aide à l'organisation de manifestations culturelles qui permettent l'accès familial à la connaissance du milieu, à notre environnement, à la culture et à la protection du patrimoine Sur le périmètre de l'ancienne CC du</i>

canton de Targon : - Participation financière par le biais de subvention de fonctionnement au soutien d'activités associatives, culturelles, sportives et de loisirs dès lors qu'elles répondent aux critères suivants définis par l'assemblée communautaire : ° le siège social de l'association devra être sur le territoire de la CC ° les membres adhérents de l'association doivent appartenir à au moins un tiers des communes constituant la CDC ° l'association doit avoir au moins un an d'activité ° le montant de la subvention ne doit pas dépasser 15% du montant total du budget réel de l'association ° la date butoir du dépôt des demandes de subvention est fixée au 31 décembre de l'année précédant l'attribution de celle-ci ° il n'est pas possible de cumuler une subvention communautaire avec une subvention communale ° une seule association sera subventionnée par discipline sportive ou activité culturelle ou musicale ° la commission sera chargée d'étudier les dossiers. Le nombre d'adhérents, le projet d'intérêt communautaire et la présentation d'une charte de fonctionnement seront des points déterminants pour la décision d'attribution ° la subvention sera accordée pour une année, la demande devra être renouvelée l'année suivante ° le refus d'accorder une subvention n'est pas soumis à l'obligation de motivation. En outre, l'octroi antérieur d'une subvention ne confère aucun droit à son renouvellement (journal officiel du sénat N° 29958) ° la commission souhaiterait que la commission des finances donne un montant global de subventions à accorder en fonction du budget à titre indicatif.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Au titre du groupe obligatoire Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : Est d'intérêt communautaire : *Sur le périmètre de l'ancienne CC du Sauveterrois : - les zones d'aménagement concerté (zone de Gabachot et Lafon de Médouc à Sauveterre de Guyenne, zone d'activité Champ Mayne à Gornac) *Sur le périmètre de l'ancienne CC du canton de Targon : - Initiative, création et réalisation de zones d'aménagement concerté destinées à mettre en œuvre une compétence communautaire

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Groupe de compétences optionnelles : création, aménagement, entretien de la voirie (sur le périmètre de l'ancienne CC du Sauveterrois)

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

Groupe optionnel Politique du logement et du cadre de vie (cf. définition intérêt communautaire).

- Politique du logement social

- Actions en faveur du logement social des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Réalisation des études et mise en œuvre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat des Programmes d'Intérêts Généraux (PIG) et de tout contrat lié à la politique intercommunale du logement.

Infrastructures

- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires

AP 28/12/17: compétences facultatives: service fourrière pour les animaux errants sur le territoire

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- Gestion d'un centre de secours

- Contribution par la taxe de capitation à la mise en œuvre des services départementaux d'incendie et de secours.

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique du territoire.

Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

compétence optionnelle: soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, (cf. intérêt communautaire).

Environnement et cadre de vie

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) AP 28/12/2017: items 1/2/5/8 L211-7 CE + 6 et 12 hors GEMAPI 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; 5° La défense contre les inondations et contre la mer ; 6° La lutte contre la pollution ; 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ; 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs Compétence optionnelle : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme; Au titre des compétences facultatives : - Etudes d'aménagements collectifs susceptibles de développer le tourisme : signalisation, aménagement de sites, promotion (sur le périmètre de l'ancienne CC du Sauveterrois). - Mise en place d'une signalétique touristique (sur le périmètre de l'ancienne CC du canton de Targon). - Développement du tourisme pour la promotion du pays, l'amélioration des équipements d'accueil, de loisirs et d'hébergement (sur le périmètre de l'ancienne CC du Sauveterrois)
Logement et habitat
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- Service public de défense extérieure contre l'incendie AP 28/12/17, comp facultative: contribution au SDIS
- Création et gestion des maisons de services au public
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Élaboration de la politique économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que de zones d'activités commerciales et soutien aux activités commerciales

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENTRE DEUX MERS OUEST POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SEMOCTOM) (253300545)	SM fermé	203 464
33	SYNDICAT MIXTE INTER TERRITORIAL DU PAYS DU HAUT ENTRE DEUX MERS (SIPHEM) (243300696)	SM fermé	53 401
33	SYNDICAT MIXTE DU SUD GIRONDE (200078335)	SM fermé	128 889
33	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE BLASIMON (253303226)	SM fermé	2 123

33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	794 205
33	SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE L'OEUILLE (SIABVO) (200078848)	SM fermé	49 513
47	Syndicat mixte du Dropt aval (200073625)	SM fermé	50 857
33	SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SICTOM) DU SUD GIRONDE (253300578)	SM fermé	64 519
33	Pôle Territorial du Coeur-Entre-deux-Mers (200049682)	SM fermé	100 577
33	UNION DES SYNDICATS POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (USTOM) DU CASTILLONNAIS ET DU REOLAIS (253303499)	SM fermé	66 876
33	SYNDICAT MIXTE EAUX ET RIVIERES DE L'ENTRE DEUX MERS (200073328)	SM fermé	131 936

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)